**Les bonnes pratiques**

**Parents bénévoles**

Sur la commune de X six parents bénévoles interviennent régulièrement, seuls ou en binôme avec un animateur, sur les temps d’activités périscolaires, pour encadrer des ateliers artistiques, des jeux de société, des activités manuelles. Certains continuent même à encadrer ces activités après l’entrée au collège de leurs enfants ou participent au comité de pilotage. Un bel exemple de participation !

**Les formations d’animateurs en 2016**

**La qualité éducative des activités proposées aux enfants passe notamment par la formation. Dans ce but chaque année, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l’Eure propose aux animateurs de département intervenant en accueils collectifs de mineurs un programme de formation continue gratuit. Seuls les déplacements et les repas ne sont pas pris en charge par la DDCS.**

**Les animateurs, en poste depuis parfois de nombreuses années, trouvent dans ces formations des occasions de trouver de nouvelles activités à mettre en place, porteuses de thèmes novateurs et expérimentaux, ainsi que de nouvelles approches de leur métier : comment réinterroger ses pratiques ? Comment donner sens aux projets éducatif et pédagogique ?**

**Dans le cadre des PEDT, ces formations s’adressent aux acteurs de terrain : animateurs, ATSEM, enseignants si c’est possible…**

**Les retours montrent aussi clairement que ces formations répondent à une demande de rencontres et d’échanges des animateurs entre eux, occasions qui sont par ailleurs bien rares.**

**Les formations durent d’une à trois journées.**

Même si ces formations sont gratuites pour les collectivités, elles ont un coût pour la DDCS. Aussi, pour que les animateurs qui s’inscrivent aient le droit à une formation continue complète, il est souhaitable que la collectivité s’organise le jour de la formation pour que cette dernière puisse être suivie dans son intégralité. Nous en appelons également à la responsabilité des personnes pour ne pas se désister dans les jours qui précédent le début de formation.

Personnes à contacter à la DDCS de l’Eure :

Robin BRANCHU : 02 32 24 89 71 ou robin.branchu@eure.gouv.fr

Magali LE FLOCH : 02 32 24 86 12 ou magali.le-floc@eure.gouv.fr

Frédéric HEYBERGER : 02 32 24 86 11 ou frederic.heyberger@eure.gouv.fr

Valérie HEUTTE : 02 32 24 86 03 ou valerie.heutte@eure.gouv.fr

Cochez la ou les formations (s) qui vous intéresse(nt) – retournez cette feuille avec le formulaire d’inscription 2016



